



Extract of Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Le-debat-du-Parc-Naturel-Regional.html>

# Le débat du Parc Naturel Régional du Comminges est enfin lancé !

- Documentation - Parc Naturel Régional du Comminges -

Publication date: vendredi 11 février 2011

## **Description:**

Article paru dans le Petit Journal du 2 au 8 février 2011.

Après la discussion d'un voeu au Conseil Régional en novembre dernier et au Conseil Général en janvier, le sujet est désormais sur la place publique...

S'il est vrai qu'en Comminges nous avons pris l'habitude de contempler depuis plusieurs décennies, et non sans une grande complaisance, la formidable capacité d'inertie d'un petit groupe de « grands élus » qui ne cessent, tout en s'en réjouissant, de nous présenter tous les projets structurants de territoire à notre portée comme autant de serpents de mer qui ne réapparaissent qu'au moment des élections, l'impulsion créée par le Conseiller Régional Jean-Luc Rivière en novembre

## **Le débat du Parc Naturel Régional du Comminges est enfin lancé !**

---

dernier, puis plus récemment par le Conseiller Général Jean Larrieu, ne manque pas désormais d'alimenter un débat dont doit impérativement s'emparer le public.

---

**Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés**

---

Article paru dans le Petit Journal du 2 au 8 février 2011.

Après la discussion d'un voeu au Conseil Régional en novembre dernier et au Conseil Général en janvier, le sujet est désormais sur la place publique...

S'il est vrai qu'en Comminges nous avons pris l'habitude de contempler depuis plusieurs décennies, et non sans une grande complaisance, la formidable capacité d'inertie d'un petit groupe de « grands élus » qui ne cessent, tout en s'en réjouissant, de nous présenter tous les projets structurants de territoire à notre portée comme autant de serpents de mer qui ne réapparaissent qu'au moment des élections, l'impulsion créée par le Conseiller Régional Jean-Luc Rivière en novembre dernier, puis plus récemment par le Conseiller Général Jean Larrieu, ne manque pas désormais d'alimenter un débat dont doit impérativement s'emparer le public.

Et, pour preuve, la réaction quasi-immédiate de notre confrère quotidien qui, dès le samedi 29 janvier, invitait son lectorat à lever les yeux en évitant toutefois de « tomber dans le panneau », et ce suite à la campagne d'affichage de 18 panneaux « 4 par 3 » du Conseiller Régional Radical Jean-Luc Rivière invitant les Commingeois de la capitale à s'intéresser au sujet depuis jeudi dernier en titrant

: « *Le projet de Parc Naturel Régional est relancé : Pour une meilleure qualité de vie et de travail en Comminges : Oui au PNR !* »



## Déjà 18 ans d'attente

Or, qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional, et mieux encore, quel est donc ce Parc Naturel Régional du Comminges et des Pyrénées Centrales dont le Député socialiste se fait le chantre soudain, et ce 18 ans après son tout premier mandat de parlementaire ?

Car, et avant de faire oeuvre de démagogie, comme il est de bon ton de pratiquer lorsqu'on est un élu commingeois dans un parti qui monopolise toutes les commandes politiques, il faudrait faire oeuvre de pédagogie, ne serait-ce que pour permettre aux populations concernées de disposer des informations nécessaires à la compréhension du débat qui les intéresse.

Car les Parc Naturels Régionaux, c'est déjà quasiment un demi-siècle d'histoire de France ! En effet, dès 1964, Edgar Pisani, Ministre de l'Agriculture, mandate une mission pour étudier une forme de parcs moins contraignante que celle des Parcs Nationaux. Le 1er mars 1967, le Général de Gaulle signe le décret instituant les Parcs Naturels Régionaux malgré l'avis du Conseil d'État qui le considère comme du droit « gazeux » (sic), et c'est l'année 1968 qui verra se créer le 1er Parc Naturel Régional de France, celui de Saint-Amand-Raismes, sur 12 000 hectares, aux portes de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. 40 ans plus tard, en 2009, on dénombre en France 46 parcs naturels régionaux.

## Bernard Battle et Jean-Luc Rivière avaient lancé le projet

En Comminges, c'est lors de la législative de 1997 que le sujet fera son apparition, porté par Bernard Battle, alors Conseiller Général et Régional, et son suppléant de

l'époque, un certain... Jean-Luc Rivière. Et ce sujet reviendra l'année suivante sur la table électorale lors des Régionales de 1998, élection qui verra le retrait de Marc Censi face au FN et l'avènement de Martin Malvy, actuel Président de la Région Midi- Pyrénées. 14 ans que ce sujet est donc déjà « d'actualité ».

Or, face à une certaine « réticence » de la Région durant les deux derniers mandats (1998-2004 et 2004-2010), Bernard Battle, épaulé notamment par François Arcangéli, actuel Conseiller Régional Europe-Écologie, a pris l'initiative de créer « l'Association des amis et usagers du Parc Naturel Régional du Comminges et des Pyrénées Centrales » aux alentours des années 2002-2003, proposant dès l'année 2005 un périmètre sur 7 cantons d'une centaine de communes délibérantes, et, surtout, produisant un document d'études de 120 pages que beaucoup semblent ne découvrir qu'aujourd'hui, soit 6 ans plus tard ! Or ce document technique existe bel et bien, et l'association présidée par Bernard Battle verrait d'un très bon oeil l'attribution d'une subvention, même modeste, en vue de sa duplication, au moins pour informer les élus du territoire susceptibles de vouloir intégrer le périmètre d'étude du projet de PNR.



## Le débat pollué par des contre-vérités

Car il règne un vrai déficit de communication sur le sujet, ce qui entraîne bien des spéculations inutiles et éprouvantes. Par exemple, il a été écrit que le coût de fonctionnement d'une telle structure serait de 6 à 7 euros par an et par habitants, alors que la moyenne nationale est d'environ 2,50 euros dont 40 à 48 % pris en charge par la Région, et ce afin de financer les 25 à 30 emplois permanents qui permettront de faire fonctionner cet outil de développement durable pour notre territoire. De plus, la totalité des études qui doivent être menées pour les 4 à 5 ans à venir afin d'élaborer la Charte sont entièrement prises en charge par la Région.

Enfin, c'est de l'élaboration de cette Charte, fruit d'une consultation démocratique avec tous les partenaires du projet, que sera classé par décret du Premier Ministre le territoire concerné pour une durée de 12 ans maximum, renouvelable. Ce sont les élus qui décideront Maintenant qu'il est acquis que la Région est favorable à la création de

## Le débat du Parc Naturel Régional du Comminges est enfin lancé !

---

celui-ci, il reste cependant à organiser et à animer le débat, qui, avant toute autre chose, se doit d'être un débat d'élus locaux et de citoyens. Il appartiendra en effet aux seuls élus de se prononcer sur le périmètre de ce PNR par délibérations, le périmètre actuel d'une centaine de communes du piémont semblant être remis en cause pour des raisons « administratives » et non de pertinence de celui-ci. Pourtant, à l'analyse, les principaux atouts de notre territoire pour cet outil de développement économique qu'est le PNR se situent majoritairement tous au sud de celui-ci, contre le massif pyrénéen, avec la possibilité de voir une ville comme Bagnères-de-Luchon s'imposer naturellement comme le moteur d'une dynamique de communication d'ampleur nationale, sans commune mesure avec toutes celles du passé.

De là à imaginer, en extrapolant, que la Présidence du futur Parc Naturel Régional du Comminges et des Pyrénées Centrales revienne à un élu représentatif de la ville de Luchon... un pas d'anticipation et de politique-fiction que seul aujourd'hui le Petit Journal se risque à franchir, bien que, et n'en doutons pas, en tout état de cause, ce sera bel et bien une nouvelle génération d'élus qui assurera la mise en oeuvre de ce projet.

*PS:*

*Article paru dans le Petit Journal du 2 au 8 février 2011.*